

L'ÉDITO

Élodie Blogie

FÉMINICIDES, CES ATTENTATS DE LA SPHÈRE PRIVÉE

Un drame relevant de la sphère privée. » C'est en ces termes que le bourgmestre de la commune de Plombières a tenu à rassurer sa population. Précisant que le double meurtre commis par un homme armé d'un couteau, survenu dans un restaurant mercredi en fin de journée, n'avait « aucun caractère terroriste ». Comprenez qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter : le meurtrier n'avait pas pour objectif de semer la terreur en s'en prenant aveuglément à la foule. Car l'homme n'avait que l'intention, ferme et implacable, de tuer son ex-compagne et, au passage, la mère de celle-ci voire les personnes qui se seraient éventuellement interposées.

On ne doute nullement de la bonne volonté de l'édile, qui a sincèrement voulu envoyer un

message rassurant à ses habitants. Le vocable utilisé s'inscrit d'ailleurs dans une habitude d'euphémiser les violences conjugales : « drame familial », « crime

passionnel », etc. Mais qui peut croire que la moitié de la population se sente rassurée pour autant ? En 2018, dans l'un des pays les plus développés au monde, lorsqu'on est une femme, on risque encore d'être tuée par un (ex-) conjoint. Et ce meurtre, qui plus est, sera renvoyé par la

En 2018, en Belgique, la violence machiste a plus tué que le terrorisme

classe politique, médiatique et, plus globalement, par les autorités de ce pays comme par l'opinion publique à la sphère privée. Au silence des chambres à coucher. A ce linge sale qu'on lave en famille à l'abri des regards et des oreilles des voisins.

Or, renvoyer ces faits à la sphère privée les banalise, en minimise la violence, d'une part, mais, surtout, dédouane les autorités et les politiques de leurs responsabilités, justifiant leur inaction. Puisque certains font la comparaison avec le terrorisme, allons-y : en 2018, les féminicides

- soit les meurtres de femmes en raison de leur condition de femmes - ont fait davantage de morts, de mortes, que les attentats terroristes en Belgique. Au moins 25 femmes sont mortes sous les coups de leur conjoint, d'un agresseur sexuel voire d'un client (pour des prostituées) depuis janvier. En 2017, ce décompte macabre révélait 39 victimes au moins. Normalement, lorsqu'on identifie un danger

récurrent pour la sécurité des citoyens, on s'attelle à réduire les risques et à protéger les victimes potentielles. Certes, il existe, sur papier, un plan d'action national de lutte contre toutes les formes de violence basée sur le genre et un arsenal législatif plutôt complet, quoique difficilement applicable. Mais force est de constater que la lutte contre la violence faite aux femmes ne constitue en rien une priorité ou une urgence, ce qui impliquerait le déploiement d'une politique volontariste forte et de moyens ambitieux. Nous ne pouvons pas continuer à regarder mourir des femmes en silence. La violence conjugale est aussi du terrorisme. C'est même ce que l'on appelle du « terrorisme intime ».